

Une maison des retraite des infirmières

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **60 (1950-1951)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

thermomètre, qui permet de chauffer la chambre et d'éviter que le patient ne souffre du froid. Enfin, la plupart des types actuels disposent d'un système d'alarme muni d'une batterie électrique qui permet, sitôt qu'il y a une panne dans le fonctionnement de l'appareil, de déclencher une sonnerie. Un manomètre (29), fixé sur l'appareil, permet de se rendre compte des pressions positives ou négatives qui s'exercent alternativement dans l'appareil, et de les régler, grâce à un double jeu de soupapes (24-25), munies de silencieux, pour éviter un bruit gênant. Le réglage de ces soupapes permet de modifier à volonté l'importance des pressions négatives et des pressions positives. Sous l'appareil, ou devant l'appareil, se trouve la pompe qui, soit par l'intermédiaire d'un soufflet, soit d'une membrane de cuir (18), exerce une pression alternativement positive et négative, dans la chambre; il peut se déclencher du moteur (21) et, en cas de panne de courant, être actionné pendant un certain temps à la main (20), jusqu'au moment où le courant électrique est rétabli.

Ajoutons que la Croix-Rouge suisse possède plusieurs poumons d'acier transportables qui peuvent rapidement être prêtés, dans les régions où survient une épidémie, sur demande adressée

à Berne. D'autre part, l'équipement en poumons d'acier de notre pays s'est intensifié. A Genève, en particulier, outre les quatre ou cinq poumons d'acier répartis dans les différents services de l'Hôpital cantonal, deux poumons d'acier, propriété l'un de la Section genevoise de la Croix-Rouge, l'autre du Lyons Club de Genève, sont déposés dans un local dont les clefs sont au poste permanent des pompiers, et sont tenus à la disposition des médecins et de tous les particuliers qui peuvent en avoir besoin d'un instant à l'autre, soit pour appliquer l'appareil dans une Clinique privée, soit à domicile, soit enfin pour être mis à disposition de l'Hôpital, au cas où tous ses appareils seraient eux-mêmes en service. Ainsi, grâce au perfectionnement de la technique, il est possible d'exercer d'une façon continue la respiration artificielle, sans dommage pour les patients, et ainsi de sauver la vie à ceux d'entre eux qui ont le privilège de retrouver progressivement une respiration spontanée, tandis qu'il maintient en vie des malheureux dont l'appareil respiratoire est définitivement paralysé.

Clichés représentant le poumon d'acier O. K. 49 aimablement mis à disposition par «Constro-Service S. A.» à Lausanne.

Une maison des retraite des infirmières



Photo Y. Debraine, Lausanne.

C'est une belle histoire que celle de la nouvelle maison de retraite et de repos que l'on vient d'inaugurer à Genève pour les infirmières âgées. Il y avait à la Roseraie, sur les rives genevoises de l'Arve et face aux moulins paisibles de Carouge, une grande maison entourée d'un beau jardin qui avait été aux temps jadis une pension. Un homme au grand cœur, M. Martin Naef, ancien conseiller d'Etat, l'avait offerte pour qu'elle devienne le foyer des femmes suisses âgées que la révolution de 1917 avait chassées sans ressources de Russie. Le temps a passé, il n'y avait plus beaucoup de pensionnaires, M. Martin Naef décida de donner le domaine à la section genevoise de l'Association des infirmiers et infirmières diplômés.

Sous l'impulsion de M^{lle} Lucile Jéquier, ancienne directrice du Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, tout fut aussitôt mis en œuvre pour que sans tarder la maison pût remplir ses nouvelles fonctions et devenir le foyer de celles à qui il est destiné. C'était chose faite ces jours derniers et l'inauguration du nouveau foyer de la Roseraie a eu lieu en présence de M. Pugin, conseiller d'Etat, de M. Fd. Cottier, conseiller administratif et de M^{me} Raymond Vernet, présidente de l'Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés. M^{lle} Comtesse, de la Croix-Rouge suisse, apporta son message et M. Martin Naef en des termes touchants expliqua qu'en donnant cette maison à celles qui la méritent si bien il ne faisait à son avis que de s'acquitter d'un devoir de gratitude.

La maison de la Roseraie abrite également les bureaux du comité central de l'Association et quelques Suisses de retour de Russie y restent logés.